

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



No. de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DE LYSTER

Procès verbal du
1^{er} octobre 2012

Procès verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Lyster tenue à l'Hôtel de Ville, 2375, rue Bécancour, Lyster, lundi le 1^{er} octobre 2012 à 20 h.

Sont présents : les conseillers Dave Boissonneault, Normand Raby, Christian Marcoux et David Boissonneault, et les conseillères Lise Bouchard-Lambert et Geneviève Ruel, formant quorum sous la présidence de Monsieur Sylvain Labrecque, maire.

Est également présente Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ordre du jour du
1^{er} octobre 2012

ORDRE DU JOUR Séance ordinaire du 1^{er} octobre 2012

- 1 *PRIERE*
- 2 *MOT DE BIENVENUE*
- 3 *LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR*
- 4 *AUTORISATION DU MAIRE D'INVERSER LES POINTS A L'ORDRE DU JOUR*
- 5 *SUIVI DES PROCÈS-VERBAUX*
- 6 *ADMINISTRATION GÉNÉRALE*
 - 6.1 Présentation des comptes
 - 6.2 Modification au calendrier des séances
 - 6.3 Séminaire MegaGest
 - 6.4 Achat d'un drapeau et des épinglettes
 - 6.5 Présentation du projet de règlement donnant un code d'éthique et de déontologie aux employés de la municipalité
 - 6.6 Adoption du «Plan d'action familles-aînés»
- 7 *SECURITE PUBLIQUE*
 - 7.1 Activité «La Grande évacuation»
- 8 *TRANSPORT*
 - 8.1 Déneigement des entrées et des stationnements municipaux
 - 8.2 Programme d'aide financière à l'amélioration du réseau routier municipal
- 9 *HYGIENE DU MILIEU*
 - 9.1 Journée Normand-Maurice
 - 9.2 Rapport «Programme d'économie d'eau potable»
- 10 *SANTE ET BIEN-ETRE*
 - 10.1 Paiement du PSL 2011
 - 10.2 Installation de clôture à l'Édifice St-Louis
- 11 *LOISIRS ET CULTURE*
 - 11.1 Soumission pour le propane
 - 11.2 Demande de l'École Bon-Pasteur pour le parc-école
 - 11.3 Demande de l'École Bon-Pasteur pour des tables de pique-nique
- 12 *CORRESPONDANCE*
 - 12.1 Rendez-vous du président de la FQM
- 13 *PERIODE DE QUESTIONS*
- 14 *VARIA*
 - 14.1 Renouvellement de l'adhésion à Tourisme Centre-du-Québec
 - 14.2 Commandite pour la partie de cartes du Cercle des Fermières
 - 14.3 Demande d'aide financière de la Maison du CLDI de L'Érable
- 15 *ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL SEANCE TENANTE*
- 16 *LEVEE DE LA SEANCE*

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



Ouverture de la séance	Monsieur le Maire ouvre la séance à l'heure prévue et il invite les élus à prendre considération de l'ordre du jour proposé et demande à la directrice générale et secrétaire-trésorière d'en faire la lecture.										
229-10-2012 Adoption de l'ordre du jour	<p>SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE l'ordre du jour de la présente séance soit adopté.</p> <p>ADOPTÉE</p>										
230-10-2012 Inversion de l'ordre du jour	<p>SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE l'ordre du jour soit inversé au besoin par le maire.</p> <p>ADOPTÉE</p>										
231-10-2012 Présentation des comptes	<p>SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE le conseil municipal annule le chèque 10885 émis au nom d'Entreprises Lévisiennes pour les travaux d'asphaltage puisque la retenue n'a pas été déduite du montant dû. La somme autorisée pour le paiement est de 359 390.88\$, soit une déduction de 50 000\$ pour la retenue. Le chèque émis en remplacement sera présenté dans la liste des comptes à la prochaine séance.</p> <p>QUE le conseil municipal approuve et autorise le paiement des comptes :</p> <table data-bbox="358 1411 1284 1599"> <tr> <td>Chèques numéros 10854 à 10898</td> <td style="text-align: right;">486 015.63 \$</td> </tr> <tr> <td>Moins : chèque 10885 au nom d'Entreprises Lévisiennes</td> <td style="text-align: right;">(409 390.88 \$)</td> </tr> <tr> <td>Plus : paiement autorisé à Entreprises Lévisiennes</td> <td style="text-align: right;">359 390.88 \$</td> </tr> <tr> <td>Autres paiements effectuées par la directrice générale</td> <td style="text-align: right;">43 697.45 \$</td> </tr> <tr> <td>Grand total des paiements</td> <td style="text-align: right;">479 713.08 \$</td> </tr> </table> <p>ADOPTÉE</p>	Chèques numéros 10854 à 10898	486 015.63 \$	Moins : chèque 10885 au nom d'Entreprises Lévisiennes	(409 390.88 \$)	Plus : paiement autorisé à Entreprises Lévisiennes	359 390.88 \$	Autres paiements effectuées par la directrice générale	43 697.45 \$	Grand total des paiements	479 713.08 \$
Chèques numéros 10854 à 10898	486 015.63 \$										
Moins : chèque 10885 au nom d'Entreprises Lévisiennes	(409 390.88 \$)										
Plus : paiement autorisé à Entreprises Lévisiennes	359 390.88 \$										
Autres paiements effectuées par la directrice générale	43 697.45 \$										
Grand total des paiements	479 713.08 \$										
232-10-2012 Modification dans le calendrier des séances	<p>ATTENDU que le conseil municipal désire modifier le calendrier des séances pour la séance régulière qui doit se tenir le lundi 3 décembre ;</p> <p>SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE la séance prévue le lundi 3 décembre ait lieu le lundi 10 décembre 2012 à 20h.</p> <p>ADOPTÉE</p>										
233-10-2012 Séminaire MegaGest	<p>SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :</p> <p>QUE le conseil municipal autorise une dépense de 125\$ plus taxes pour l'inscription de la directrice générale à un séminaire web offert par PG Govern à propos des nouveautés du système comptable de la municipalité. Cette dépense sera puisée au poste Formation et perfect. - Adm. (02 13000 454).</p> <p>ADOPTÉE</p>										
234-10-2012	ATTENDU que la municipalité présentera bientôt sa nouvelle image ;										

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



Achat d'un drapeau et des épinglettes

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal autorise l'achat d'un drapeau, d'un foamboard et d'épinglettes chez Imprimerie Fillion pour la somme de 777\$ plus taxes. Cette dépense sera puisée au poste Promotion – municipalité (02 69000 999).

ADOPTÉE

235-10-2012
Adoption du «Plan d'action familles-aînés»

**SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte le «Plan d'action familles-aînés de la Municipalité de Lyster», tel que préparée par le Comité famille-aînés de Lyster.

ADOPTÉE

Le conseiller Normand Raby mentionne son intérêt en regard du point suivant, Damien Boissonneault étant son employeur.

236-10-2012
Déneigement des entrées et stationnements municipaux

CONSIDÉRANT les soumissions reçues pour le déneigement des entrées et stationnements municipaux pour les saisons hivernales 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015, prix total avant taxes :

SOUSSIONNAIRES	ANNÉES	PRIX FORFAITAIRE AVANT TAXES	TAUX HORAIRE AVANT TAXES
Ferme Pajean inc.	2012-2013	3 450\$	100\$
	2013-2014	3 500\$	100\$
	2014-2015	3 500\$	100\$
Damien Boissonneault	2012-2013	3 450\$	80\$
	2013-2014	3 550\$	90\$
	2014-2015	3 650\$	90\$
Pavage Lagacé	2012-2013	3 450\$	75\$
	2013-2014	3 490\$	76\$
	2014-2015	3 550\$	78\$

**SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX
IL EST RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal accorde le contrat de trois (3) ans à Damien Boissonneault.

ADOPTÉE

237-10-2012
Programme d'aide financière à l'amélioration du réseau routier municipal

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le ou les chemins pour un montant subventionné de 20 000.00\$, conformément aux exigences du ministère des Transports.

QUE les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur la ou les routes dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

ADOPTÉE

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



238-10-2012
Journée
Normand-Maurice

SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIEVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QU'une demande soit faite au Comité 12-18 afin d'obtenir leur participation pour la collecte porte-à-porte et qu'une somme de 125\$ par véhicule leur soit remise pour leurs services, pour un maximum de quatre (4) voitures.

ADOPTÉE

239-10-2012
Paiement du PSL
2011

ATTENDU la résolution 029-02-2011 dans laquelle la municipalité s'engageait à payer à la Corporation des aînés de Lyster, une proportion de 10% pendant les cinq (5) premières années, pour 100% des unités de logement dans le cadre du Programme de supplément au loyer ;

SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal approuve le paiement d'une somme de 1 267.20\$ pour l'année 2011 à la Corporation des aînés de Lyster.

ADOPTÉE

240-10-2012
Installation de
clôture à l'Édifce
St-Louis

SUR LA PROPOSITION DE : DAVE BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal autorise l'installation d'une clôture grillagée autour du terrain de l'Édifce St-Louis, sur une longueur d'environ 358 pieds, par Clôtures Cambrek des Bois-Francis pour un montant d'environ 5 000\$. La somme sera puisée au poste Entretien Édifice (02 59000 522), et pour ce faire, un transfert budgétaire est autorisé à partir du poste Contrat chemin d'hiver (02 33000 443).

ADOPTÉE

241-10-2012
Soumission pour
le propane

SUR LA PROPOSITION DE : CHRISTIAN MARCOUX
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal autorise la directrice générale à demander des soumissions sur invitation à Sonic, Propane GRG et Hamel Propane pour la fourniture du propane pour le service des loisirs. Les soumissions seront reçues jusqu'au 29 octobre 2012 à 11h et ouvertes le même jour à 11h01.

ADOPTÉE

Période de
questions

Monsieur le maire invite les citoyens à la période de questions.

242-10-2012
Renouvellement
de l'adhésion à
Tourisme Centre-
du-Québec

SUR LA PROPOSITION DE : GENEVIÈVE RUEL
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal renouvelle son adhésion à Tourisme Centre-du-Québec pour l'année 2013 pour la somme de 380.80\$ incluant les taxes. La somme sera puisée dans le compte Promotion-municipalité (02 69000 999).

ADOPTÉE

243-10-2012
Commandite
pour la partie de
cartes du Cercle
des Fermières

SUR LA PROPOSITION DE : NORMAND RABY
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE le conseil municipal offre deux abonnements d'un mois au Gymlyst au Cercle de Fermières

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU DIR. GÉN.

Procès-verbal du Conseil de la Municipalité de Lyster



de Lyster dans le cadre de sa partie de cartes annuelle qui aura lieu le 27 octobre prochain.

ADOPTÉE

244-10-2012
Adoption du
procès verbal
séance tenante

**SUR LA PROPOSITION DE : DAVID BOISSONNEAULT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE le conseil municipal adopte le présent procès-verbal séance tenante.

ADOPTÉE

245-10-2012
Levée de la
séance

**SUR LA PROPOSITION DE : LISE BOUCHARD-LAMBERT
IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :**

QUE cette séance soit levée à 21 h 14.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Sylvain Labrecque
Maire

Suzy Côté
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

(Code Municipal, article 961)

Je soussignée, Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance.

Donné ce 1^{er} jour d'octobre 2012.

Suzy Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière